

Image not found or type unknown



Changement date communion de la mere sans l accord du pere

Par **Yvesmariec**, le **15/04/2013** à **13:06**

bonjour, je suis séparé et j'ai la garde de mes enfants un we sur 2. mon fils aîné devait faire sa communion le 9 juin (mon we de garde). mon fils vient de m'apprendre que sa mere l'a changé de paroisse pour qu'il fasse sa communion dans une autre commune le we precedent afin qu'il soit avec elle. Et tout ceci sans mon accord bien sur. en a t elle le droit ? et quel recours ai je ? merci de votre aide.